

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 30 août 2017

Membres présents : MMes & MM. **AVINENS** René, **ROBERT** Frédéric, **TURCAN** Nicole, **DELMAERE** Christian, **ALBERT** Patrice, **ALBERT JUESTZ** Françoise,, **LATIL** Yves, **WALCZAK** Franck, **WEBER** Hélène, **VILLETTE** Christelle et **BERTOU** Christel.

4 Absent(s) excusé(s) : **LERDA** Serge, **MACCARIO** Fabrice, **WALLON** Muriel et **FAURE** Michel.

2 Pouvoir(s) : **LERDA** Serge à **AVINENS** René ; **MACCARIO** Fabrice à **DELMAERE** Christian.

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

L'ordre du jour ne porte que sur un seul point :

----- Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération n°26/2017 du 19 avril 2017 attribuant le marché de travaux pour la réfection des réseaux AEP et EU au groupement conjoint « SAS entreprise MINETTO-SARL ALPES TERRASSEMENT ». Ce marché s'élevait à **207 974.72 €** hors taxes.

---- Monsieur le maire informe l'assemblée délibérante qu'un surcoût est induit par la configuration et les aléas du chantier. Un point financier a été fait avec le maître d'œuvre. Ce dernier a justifié les réalisations supplémentaires effectuées et les dépenses s'élèvent à : **213 630.82 € hors taxes**.

---- Monsieur le maire expose qu'afin de prendre en compte les travaux modificatifs devenus nécessaires en cours d'exécution, il y a lieu d'établir un avenant qui portera sur 2.72 % de travaux supplémentaires.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- ✚ **APPROUVE l'avenant n°1 du marché de travaux « MAPA 1.2017 » portant validation de réalisations supplémentaires pour un surcoût de 5656.10 € hors taxes**
- ✚ **AUTORISE le maire à signer cet avenant et tous documents y afférent.**

INFORMATIONS DIVERSES :

- L'enquête publique relative au renouvellement de l'exploitation de la carrière par la Sté CBA a lieu du 04 septembre au 06 octobre 2017 en mairie. Un registre est à la disposition du public.
- Les conseillers municipaux sont invités à visiter la carrière le mardi 19 septembre 2017 à 18h15
- Le prochain conseil municipal est fixé au 20 septembre à 18h15
- Des cours de Salsa auront lieu le lundi, à la salle des fêtes à 20h00

La séance est levée à 18h45.

Le maire,

René AVINENS

